

RÉSUMÉ

Les pays trouvent d'autres moyens que les fonds publics pour financer l'enseignement supérieur.

Les pays de l'OCDE consacrent en moyenne 5,2 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, dépenses publiques et privées confondues. L'enseignement tertiaire, où les dépenses par étudiant sont les plus élevées, absorbe un tiers environ des dépenses totales. Le coût élevé de l'enseignement tertiaire s'explique par la rémunération plus élevée du personnel enseignant et par la prévalence des activités de recherche et développement.

Les pays sont de plus en plus nombreux à reporter une partie du coût de l'enseignement tertiaire sur les ménages pour épargner des budgets publics déjà très serrés. En moyenne, 30 % des dépenses des établissements d'enseignement tertiaire sont ainsi financées par des entités privées – un pourcentage nettement supérieur à celui qui s'observe aux niveaux inférieurs d'enseignement –, et deux tiers de ces dépenses sont à la charge des ménages, souvent sous la forme de frais de scolarité.

Conscients que des frais de scolarité élevés pourraient empêcher des individus qui en seraient capables d'entreprendre des études tertiaires, de nombreux gouvernements autorisent une différenciation des frais de scolarité. Les étudiants peuvent par exemple avoir à s'acquitter de frais de scolarité plus élevés s'ils fréquentent un établissement privé ou s'ils sont de nationalité étrangère, mais de frais de scolarité moins élevés s'ils suivent une formation tertiaire de cycle court. Pour aider les étudiants à financer les coûts directs et indirects de leurs études, de nombreux pays proposent également des bourses, des allocations ou des prêts d'études publics ou garantis par l'État, souvent à des conditions avantageuses. Au cours de la dernière décennie, de plus en plus d'étudiants en formation dans l'enseignement tertiaire ont contracté un prêt public ou garanti par l'État pour finir diplômés, mais endettés.

Les déséquilibres persistent entre les sexes pendant et après les études.

L'inversion de l'écart entre les sexes dans l'enseignement tertiaire – le fait que les femmes sont désormais majoritaires dans l'effectif diplômé de ce niveau – a fait l'objet d'études approfondies ces dernières années. Les femmes restent toutefois moins susceptibles de suivre et de réussir une formation aux niveaux supérieurs de l'enseignement tertiaire, par exemple un doctorat (ou formation équivalente).

Des différences de domaines d'études s'observent également entre les sexes. Les femmes restent ainsi sous-représentées dans certains domaines, tels que les sciences et l'ingénierie, mais surreprésentées dans d'autres, tels que l'éducation et la santé. En 2014, trois fois plus d'hommes que de femmes ont obtenu un diplôme en ingénierie, et quatre fois plus de femmes que d'hommes en ont obtenu un dans le domaine de l'éducation.

Les déséquilibres hommes-femmes qui s'observent dans les domaines d'études se retrouvent sur le marché du travail – et à terme dans les revenus. Ainsi, les diplômés en ingénierie gagnent en moyenne environ 10 % de plus que les diplômés de l'enseignement tertiaire tous domaines d'études confondus, mais les diplômés dans le domaine de l'enseignement et des sciences de l'éducation, 15 % de moins environ.

Un déséquilibre hommes-femmes s'observe en outre dans le corps enseignant lui-même. Le pourcentage d'enseignantes diminue avec le niveau d'enseignement, contrairement aux salaires des enseignants, qui augmentent avec le niveau d'enseignement. De plus, les femmes sont moins susceptibles de devenir chefs d'établissement, alors que ces derniers sont souvent recrutés dans le corps enseignant.

Les taux de scolarisation des immigrés sont inférieurs à tous les niveaux d'enseignement.

Les systèmes d'éducation jouent un rôle majeur dans l'intégration des immigrés dans leur nouvelle communauté et sur le marché du travail de leur pays d'accueil. Les élèves issus de l'immigration qui ont été préscolarisés dans l'enseignement préprimaire ont par exemple obtenu 49 points de plus aux épreuves de compréhension de l'écrit du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) que ceux qui ne l'ont pas été.

Cet écart représente l'équivalent d'une année de scolarité environ. Dans la plupart des pays, toutefois, les taux de préscolarisation sont nettement moins élevés chez les enfants issus de l'immigration que chez ceux qui ne le sont pas.

Le niveau de formation des immigrés est inférieur à celui des autochtones dans de nombreux pays. Les individus issus de l'immigration sont ainsi plus nombreux parmi les adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En moyenne, on compte chez les adultes âgés de 25-44 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dont les parents ne sont pas non plus diplômés de ce niveau 37 % d'individus issus de l'immigration, mais 27 % seulement d'autochtones. Il apparaît par ailleurs que les individus sont plus susceptibles de décrocher un diplôme de licence (ou de niveau équivalent) s'ils ne sont pas issus de l'immigration.

Autres faits manquants

Les taux de préscolarisation ont augmenté entre 2005 et 2014 : ils sont passés de 54 % à 69 % à l'âge de 3 ans, et de 73 % à 85 % à l'âge de 4 ans, en moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles.

Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des individus diplômés au plus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est moins élevé s'ils ont suivi la filière professionnelle (9.2 %) que s'ils ont opté pour la filière générale (10.0 %).

Entre 2005 et 2014, le taux de scolarisation des 20-24 ans a augmenté dans l'enseignement tertiaire, passant de 29 % à 33 % en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le niveau de formation devrait continuer à augmenter dans les pays de l'OCDE, sachant que l'on estime à 36 % en moyenne le pourcentage de jeunes adultes qui obtiendront un premier diplôme tertiaire avant l'âge de 30 ans.

Les étudiants dépassent souvent la durée théorique des formations tertiaires. En moyenne, dans les pays disposant de données individuelles sur les étudiants, 41 % des étudiants qui entament une licence (ou une formation équivalente) la terminent ainsi sans en dépasser la durée théorique, mais 69 % la terminent dans les trois ans suivant la fin de sa durée théorique.

Le corps enseignant vieillit, car la profession n'attire pas les jeunes adultes. Le pourcentage d'enseignants âgés de 50 ans et plus a augmenté dans l'enseignement secondaire entre 2005 et 2014 dans 16 des 24 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. En Italie et au Portugal, on compte moins de 3 % d'enseignants de moins de 30 ans dans l'enseignement primaire.


Les chefs d'établissement sont absolument déterminants pour l'environnement scolaire et les conditions de travail des enseignants. En moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, plus de 60 % des chefs d'établissement disent prendre souvent des mesures pour amener les enseignants à coopérer pour concevoir de nouvelles méthodes pédagogiques et s'assurer que les enseignants prennent la responsabilité d'améliorer leurs compétences pédagogiques et qu'ils se sentent responsables des acquis de leurs élèves.

En dépit du ralentissement conjoncturel de 2008, les dépenses unitaires d'éducation ont dans l'ensemble augmenté à tous les niveaux d'enseignement dans les pays de l'OCDE. Entre 2008 et 2013, les dépenses unitaires réelles ont augmenté de 8 % dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et de 6 % dans l'enseignement tertiaire. Toutefois, la crise financière a eu un impact direct sur les salaires des enseignants, qui ont été gelés ou réduits entre 2009 et 2013 dans les pays de l'OCDE. Les salaires des enseignants ont depuis lors recommencé à augmenter.

RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET IMPACT DE L'APPRENTISSAGE



Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933396517>

Indicateur A2 Combien d'élèves termineront le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933396628>

Indicateur A3 Combien de jeunes termineront leurs études tertiaires et quel est leur profil ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933396730>


Indicateur A4 Dans quelle mesure le profil des parents influe-t-il sur le niveau de formation de leurs enfants ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933396841>

Indicateur A5 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il la participation au marché du travail ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933396955>

Indicateur A6 Quel avantage salarial le niveau de formation procure-t-il ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933397112>

Indicateur A7 Quels sont les facteurs financiers qui incitent à investir dans l'éducation ?

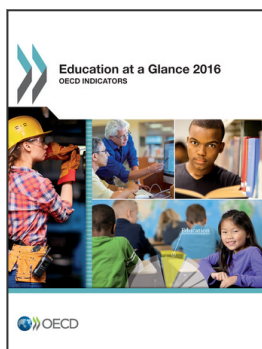
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933397224>

Indicateur A8 En quoi les retombées sociales sont-elles liées à l'éducation ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933397355>

Indicateur A9 Combien d'étudiants terminent leurs études tertiaires ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933397448>



Extrait de :
Education at a Glance 2016
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2016-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Résumé », dans *Education at a Glance 2016 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2016-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.